

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 58 (1971)  
**Heft:** 11: Hallenbäder Freiburg - ein Sonderfall?  
  
**Artikel:** Fribourg, un cas particulier?  
**Autor:** Joye, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-45106>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

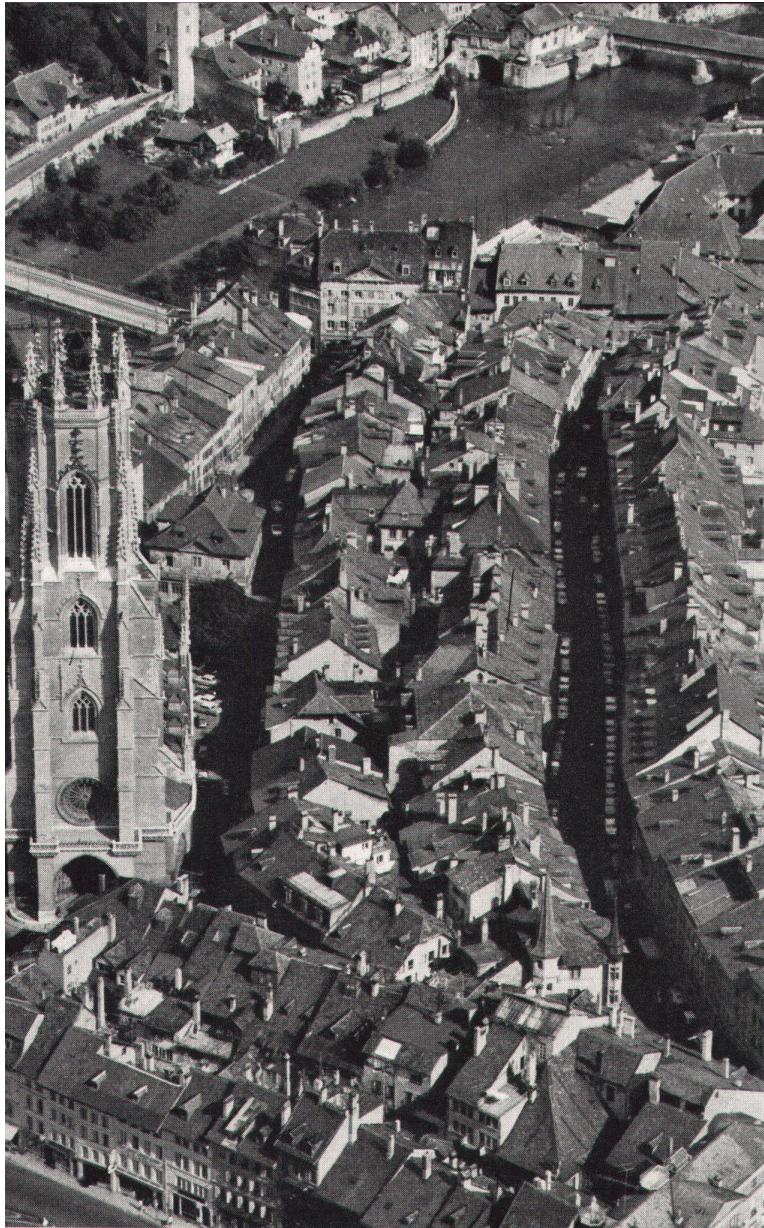
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Fribourg, un cas particulier?

Une présentation par Philippe Joye

Fribourg, ville moyenne du Plateau suisse, se trouve placée devant l'alternative suivante: rester ce qu'elle est (dormir, somnoler) ou se transformer (se réveiller, bouger, changer).

Les avis à ce sujet sont très partagés:

Nos instances nationales de planification assignent à la ville des Zähringen un rôle que beaucoup de groupes concernés jugent par trop restreint (conséquences: levées de boucliers dans la presse fribourgeoise).

Certaines personnes estiment au contraire que le salut de Fribourg est dans le maintien d'un statu quo permettant aux résidents de se sentir bien chez eux, et aux touristes de trouver ce canton aussi charmant que le château de la belle au bois dormant.

Le rôle que peut jouer Fribourg repose sur une conception générale de la politique d'aménagement qui oscille entre les deux pôles suivants: centraliser ou décentraliser.

Selon l'option prise, la situation actuelle de Fribourg se trouve plus ou moins altérée et évolue vers le Fribourg futur qui reste à définir plus précisément.

Le groupe de travail qui étudie ici sommairement le cas pratique de Fribourg essaie de discerner les chances de cette ville dans le contexte suisse actuel et la position de Fribourg selon les options prises.

Si, à la suite de cette série d'articles, certains principes d'actions se dégageaient, qui pourraient contribuer à améliorer la situation de ce genre d'agglomérations, le but de cette brève analyse serait atteint:

1 Provoquer auprès des personnes concernées – autorités politiques, administration, opinion – une prise de conscience de certains éléments objectifs ayant trait à leur ville.

2 Encourager la mise sur pied d'une stratégie de développement concertée et voulue.

3 Séparer à tous les niveaux de décision les éléments objectifs et subjectifs pour les insérer, selon une pondération adéquate, dans une action.

A la suite de cette approche brève et incomplète, qui devrait jouer le rôle de catalyseur, nous souhaiterions que les autorités trouvent dans leurs budgets les moyens nécessaires pour mener à bien des études précises, complètes et prospectives sur les « territoires placés sous leur juridiction », et qu'elles suivent aussi les conclusions qui s'en dégageront.

Enfin, pour savoir si Fribourg constitue un cas particulier, il nous semblerait intéressant d'avoir les avis des habitants d'agglomérations analogues placées devant des problèmes similaires, sur leur ville et sur la nôtre.

P. Joye

